

La ville fondée par Thoutmosis I^{er} offre un exemple d'urbanisme unique tout au long de la vallée du Nil. Son enceinte est en effet partiellement établie avec des séries de bastions accolés les uns aux autres. L'étude approfondie des vestiges des portes orientale et méridionale a permis de distinguer plusieurs phases de construction ou de transformation attribuables aux autres souverains engagés dans la conquête de la Nubie – Thoutmosis II et Hatchepsout – ainsi qu'à un souverain nubien qui, avec l'aide des fils d'un chef de la région, réussit à reprendre le pouvoir pour un temps : « Ainsi donc, il y avait un chef au nord du pays de *Kouch-la-vaincue* et il est entré dans une phase de rébellion, de concert avec deux bédouins *Iountyou* de Nubie/*Ta-Sety*, parmi les enfants d'un chef du pays de *Kouch-la-vaincue* – qui avaient [déjà] fui [auparavant] devant le seigneur du Double Pays au jour du massacre [perpétré] par le dieu parfait [Thoutmosis I^{er}] – et [par conséquent] ce pays a été partagé en trois régions, chacune s'étant octroyé l'exercice de sa [propre] souveraineté². » Le système défensif qui progressivement se met en place est extrêmement complexe, avec des bastions monumentaux établis de part et d'autre des accès ou le long de murs, des lignes de tir transversales et un front constitué d'un mur épais épaulé de contreforts régulièrement espacés. À l'époque d'Hatchepsout, un escalier passait au travers de l'enceinte méridionale pour rejoindre le *temenos* du temple central.

Les temples égyptiens

L'agglomération ainsi constituée présentait un aspect fortement influencé par les traditions architecturales nubiennes, qui contraste avec l'orthodoxie relative des trois temples érigés par les conquérants de ce début de la XVIII^e dynastie. Les troubles qui ponctuent la colonisation du territoire n'ont en effet pas empêché ces pharaons de mettre en œuvre d'importants programmes de construction (fig. 1), faisant souvent suite à des campagnes de destruction systématique. Les maîtres d'œuvre ont tiré profit de deux puits, sans doute antérieurs, qui sont intégrés aux édifices religieux par des passages souterrains assurant une alimentation en eau essentielle aux cultes. Une double inscription provenant du sanctuaire réédifié par Thoutmosis IV nous assure que le temple central était dédié à deux formes du dieu Amon, celui de Nubie et celui de Karnak³, alors que le temple occidental, fondé sous Thoutmosis I^{er}, était probablement dédié à l'Amon de Pnoub⁴. Le temple oriental n'a pas encore été dégagé et nous n'en connaissons pas le dédicataire. Sous Thoutmosis III, le système défensif est profondément remanié. Une nouvelle enceinte est établie en ménageant d'importantes extensions. À l'ouest et autour des temples, le mur, d'une épaisseur de 1,20 mètre, est épaulé par des contreforts quadrangulaires, régulièrement espacés. En revanche, du côté est, le front est constitué par un formidable ensemble de bastions arrondis, qui renforcent un mur double de 3 mètres d'épaisseur. Comme nous le verrons, l'existence en vis-à-vis d'un quartier religieux complètement différent, de caractère nubien, a sans doute déterminé ce parti pris.

1. La Mission est dirigée par le professeur Matthieu Honegger de l'Université de Neuchâtel.

2. GABOLDE 2004, p. 133, l. 7-9 de la stèle de Thoutmosis II

3. VALBELLE 2007, p. 213 et fig. 2

4. VALBELLE 2005, pp. 251-252; VALBELLE 2006, pp. 39-40

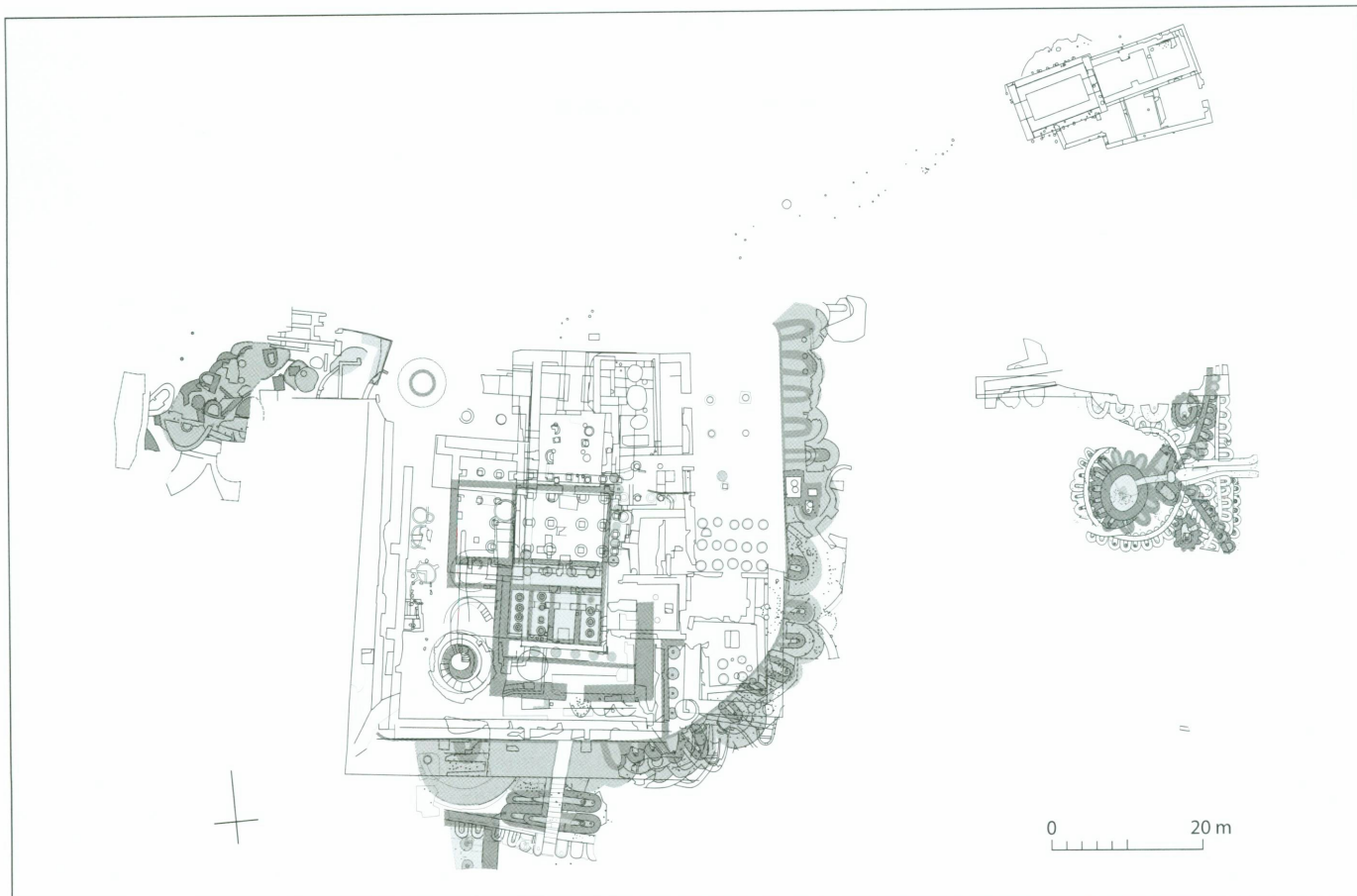


1. Doukki Gel | Vue générale du sanctuaire du temple central : les aménagements de Thoutmosis III

Les travaux menés ces deux dernières saisons ont permis de mieux comprendre certains détails architecturaux du temple central et de progresser dans la restitution des plans des différents bâtiments. Les vestiges sont très dégradés et nos analyses reposent uniquement sur les fondations, en brique crue ou en pierre, des murs et des bases de colonnes. Les deux temples accolés de Thoutmosis I^{er} paraissent avoir été des constructions de belle qualité (fig. 2). Celui qui occupe le centre du site est un édifice péristère, comme l'indiquent des bases de colonnes en brique crue conservées au nord et surtout le long du mur oriental. Il est probable qu'une cour à portiques précédait le premier vestibule transversal. Au vu de la situation de leurs bases, très proches des murs, les colonnes étaient vraisemblablement élevées en brique crue autour d'une poutre interne servant à rigidifier la structure. Le sanctuaire comportait quatre pièces dont trois étaient dotées d'une rangée de colonnes. Le portique autour du temple semble se retourner côté sud. Il était sans doute relié à un passage menant d'une part à la porte méridionale, au travers des fortifications, d'autre part à la descenderie extérieure conduisant au puits. Pour ce qui est du temple ouest, seules les fondations des murs principaux, très profondément enfouies, sont encore visibles.

Sous le règne d'Hatchepsout, l'ensemble architectural prend de nouvelles proportions (fig. 3). Le temple ouest présente un large mur de façade suivi d'une cour à portiques latéraux⁵. La salle hypostyle disposait d'une couverture supportée par des piliers carrés taillés sur des bases circulaires ainsi que par des pilastres chaînés aux parois latérales. Au

5. BONNET 2005, pp. 231-233 ; BONNET 2007, pp. 192-198

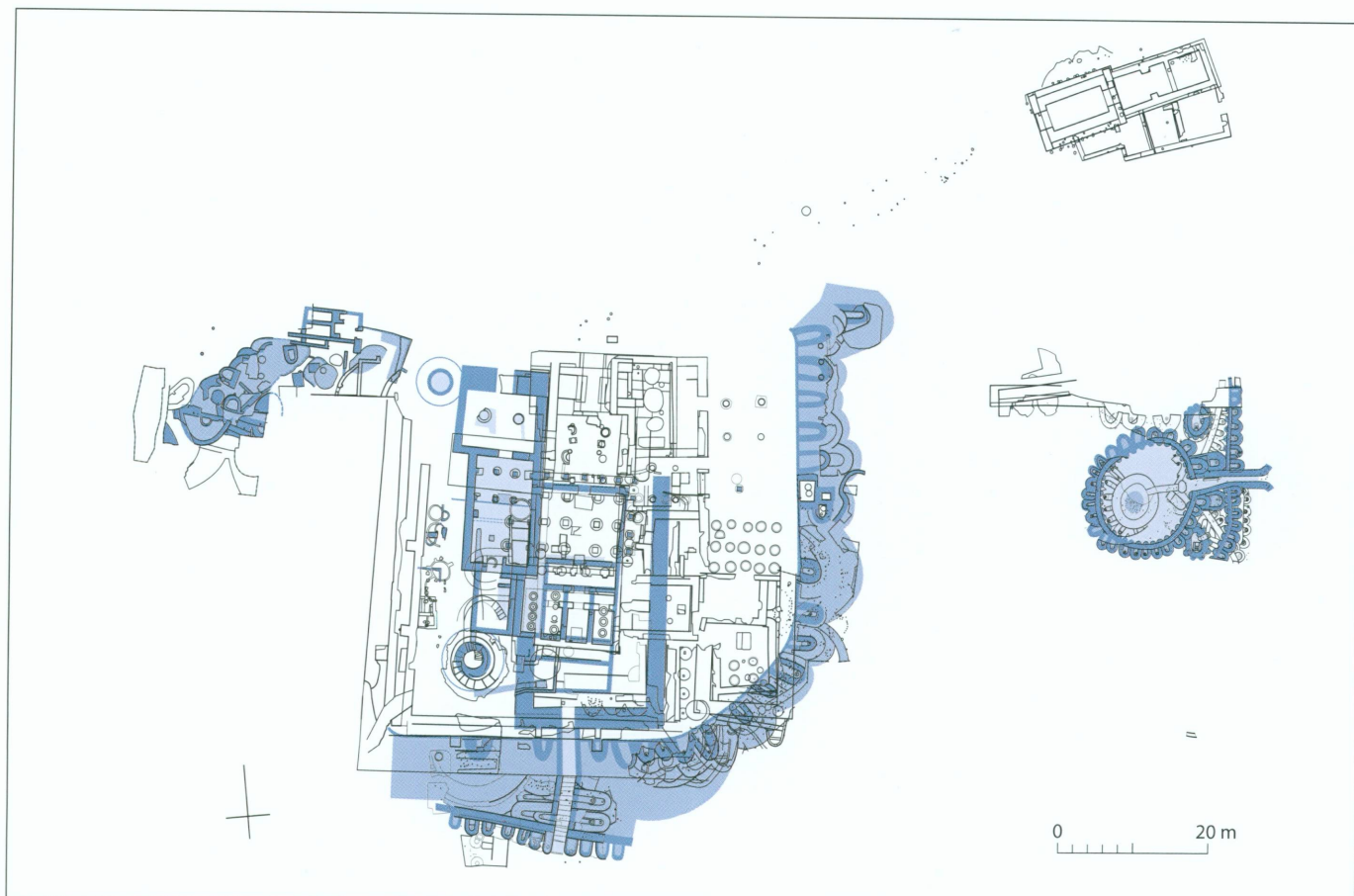


2. Doukki Gel | Plan schématique du quartier religieux à l'époque de Thoutmosis I^{er}

sud-ouest, un espace semble avoir été laissé à ciel ouvert. Une base d'autel et un bassin en terre cuite étaient abandonnés à côté d'un escalier souterrain descendant jusqu'au puits situé cinq mètres plus bas. Dans le sanctuaire au sol badigeonné à la chaux étaient conservés des stèles et des objets faisant partie du mobilier liturgique⁶. Le temple central, dont le *temenos* d'une épaisseur de 2,50 mètres est reconnu, n'est pas encore entièrement dégagé. L'organisation de son sanctuaire est compliquée par la longue descenderie menant à la nappe phréatique quatre à cinq mètres plus bas. Il existait ainsi à cette époque dans chacun des deux temples un accès permettant d'amener l'eau nécessaire au culte. Du côté de l'entrée, les bases massives des piliers ont laissé des traces impressionnantes, elles coupent les bases en brique de l'édifice périptère antérieur. Le temple oriental est également attribuable aux maîtres d'œuvre d'Hatchepsout, comme le démontrent la stratigraphie et l'emplacement d'une base circulaire.

Les fouilles effectuées au fond du temple central de Thoutmosis III ont permis de préciser la position du mur sud et de reconnaître un système de repères utilisé pour faciliter la mise en place des structures. Des fosses circulaires de plus de 2 mètres de diamètre ont été creusées dans les couches de déblais formées par les destructions systématiques des monuments au nom d'Hatchepsout. Dans le fond de ces fosses étaient disposés des bases carrées en brique ou des blocs de grès ; l'un de ces blocs, positionné dans l'embrasement de la porte du temple dévasté, portait sur sa face latérale une rainure verticale prolongeant l'alignement d'un des côtés de l'escalier et de l'entrée sud. Des céramiques,

6. VALBELLE 2003, pp. 201-204 ; VALBELLE 2005, pp. 251-252



3. Doukki Gel | Plan schématique du quartier religieux sous le règne d'Hatchepsout

dont un tesson provenant d'un vase canope et un ostracon⁷, semblent avoir été déposées volontairement dans ces fosses qui présentaient des traces de lavage. Une fois les cavités comblées, un muret bas pourrait avoir servi à marquer l'orientation générale. Signalons encore plusieurs dépôts de fondation d'un type particulier puisqu'ils sont inclus dans des cercles de briques concentriques. Deux d'entre eux ont livré respectivement des briquettes de grès enveloppées dans des feuilles d'or et une feuille d'or portant en creux le dessin de deux oreilles⁸. Deux cercles de briques identiques ont été dégagés aux angles de l'enceinte de Thoutmosis III, édifiée lors de l'extension de la ville vers l'est autour du quartier religieux nubien.

Les temples nubiens

Nous avons déjà signalé la présence d'un temple circulaire à Doukki Gel, brûlé lors des campagnes militaires du pharaon Psammétique II, puis reconstruit sous le règne du roi napatéen Aspelta. Ce lieu de culte devait avoir une certaine importance puisque, déjà au cours de la seconde moitié du Nouvel Empire, il est restauré et doté à l'intérieur de supports façonnés selon la technique de la *galous*, soit par addition de mottes de terre argileuse⁹ (fig. 4). Une série de petits bastions arrondis sont accolés à la paroi extérieure. Ces transformations, comme la construction de huttes au voisinage immédiat, sont datées par du matériel céramique de l'époque ramesside. Les décapages effectués cette saison

7. Voir VALBELLE 2009; RUFFIEUX 2009

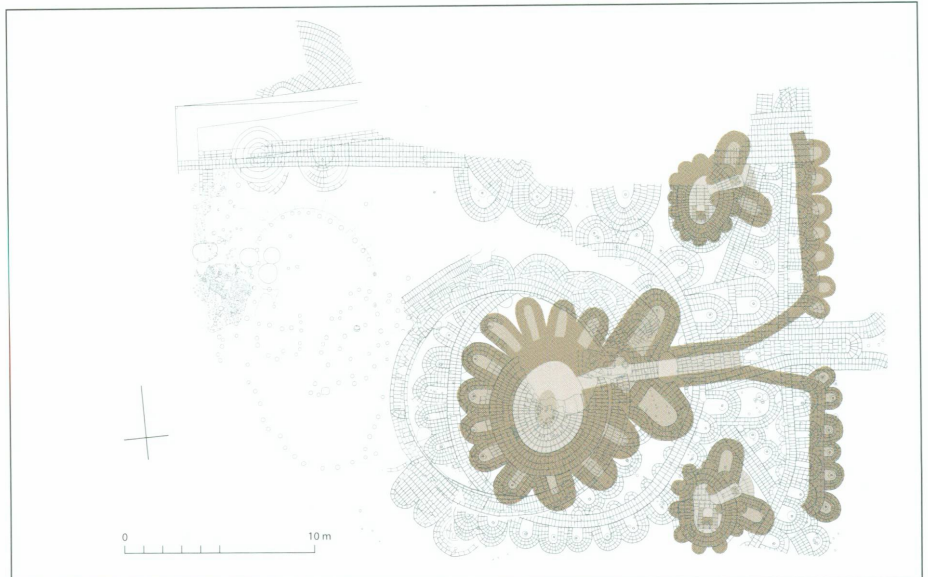
8. BONNET 2007, p. 198, et BONNET 2009

9. BONNET 2007, pp. 189-192

4-5. Doukki Gel

4 (en haut). Le temple circulaire napatéen et les vestiges des aménagements en *galous* de la fin du Nouvel Empire

5 (en bas). Le premier temple nubien du début du Nouvel Empire



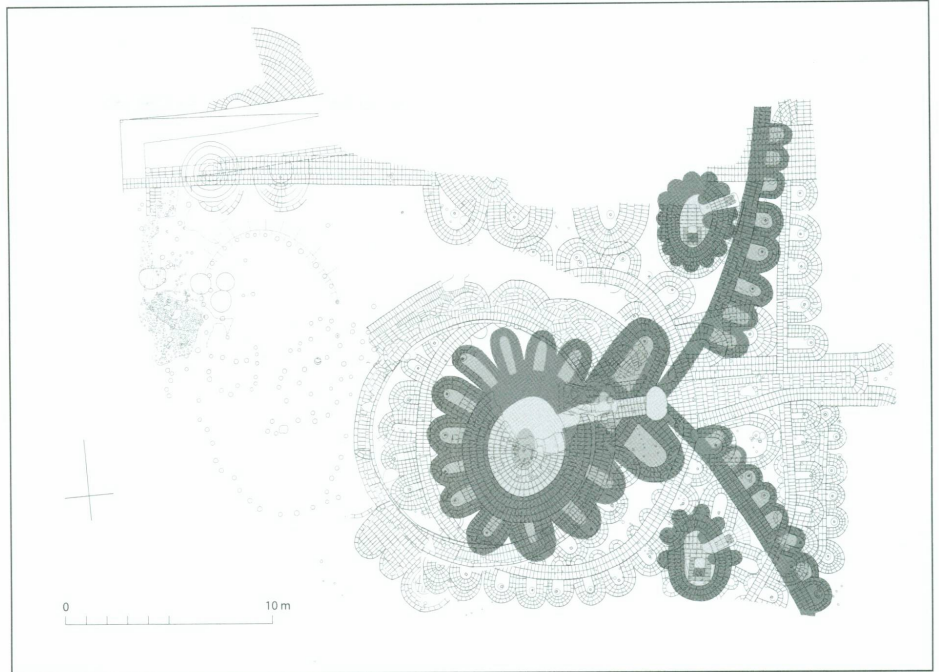
ont permis de découvrir des vestiges antérieurs, jetant un nouvel éclairage sur les liens existant entre ce quartier nubien et la ville égyptienne. À l'intérieur du temple circulaire sont en effet apparues des couches riches en tessons du Kerma classique et en céramique des débuts de la XVIII^e dynastie, ainsi que des structures de briques crues, attestant que deux édifices successifs avaient précédé le temple napatéen.

Le plus ancien se distingue par son plan de forme ovale (fig. 5). Les murs sont épais (1,25 m) et définissent un espace intérieur de 4,50 mètres par 3,75 mètres. Le sol est pavé de briques disposées en rangées curvilignes qui épousent la courbe des parois. Sur tout le pourtour extérieur sont préservées les fondations accolées des bastions-contreforts. Pour réaliser ces éléments de défense, les maîtres d'œuvre, après avoir fiché un support en



6. Doukki Gel | Vestiges du temple nubien primitif

bois dans une masse de terre argileuse, en délimitaient par une triple rangée de briques la forme semi-ovale, d'une largeur maximale de 1,70 mètre pour une profondeur équivalente (fig. 6). Des briques placées transversalement complétaient la structure de base. Parfois, sans doute pour prévenir l'érosion, une masse de *galous* avec un support était plaquée à l'arrière, allongeant le bastion à plus de deux mètres. Des piquets de renforcement pouvaient encore être ajoutés. Ils sont particulièrement nombreux dans le deuxième temple, indice probable d'une plus longue durée d'utilisation.



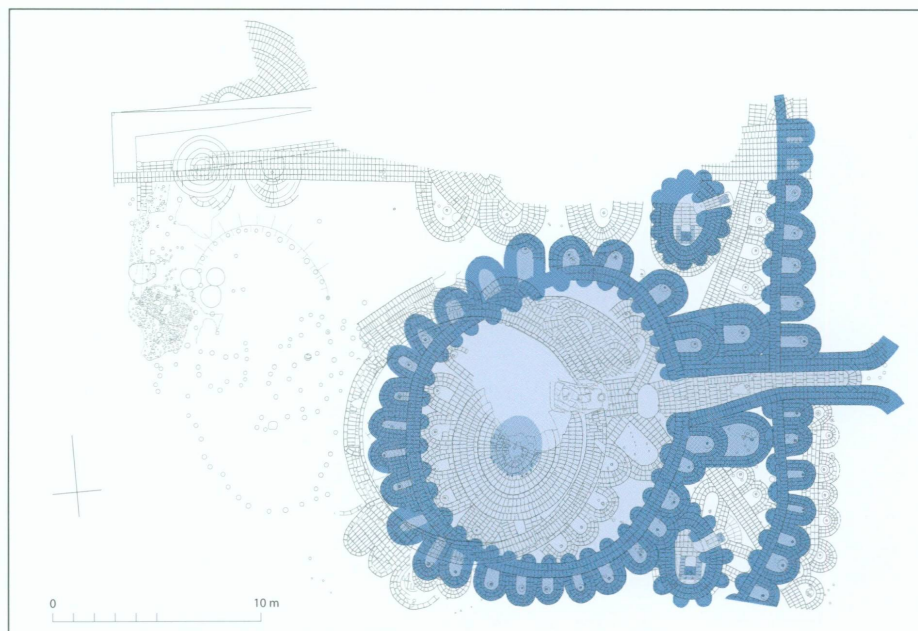
Une fosse de destruction a fait disparaître les vestiges de la porte de ce premier édifice. Sa situation légèrement décentrée au nord-est est toutefois assurée par un passage de 0,90 mètre de largeur, précédé par une plate-forme ovale un peu plus développée. Des bastions allongés sont placés en biais de part et d'autre de celle-ci, dessinant un tracé en V. En avant de ce dispositif se dressent encore deux murs également établis selon un tracé en V ; de larges bastions en épaulent la face externe. L'approche vers le temple était ainsi marquée par un rétrécissement progressif de l'espace. Au centre de l'édifice, plusieurs trous de poteaux restituent l'emplacement d'un *naos*, sans doute constitué, comme aux périodes postérieures, d'une hutte en bois et en terre, vraisemblablement ovale dans ce cas ; elle paraît avoir été agrandie par étapes, passant de 0,70 mètre à 2 mètres pour sa plus grande largeur.

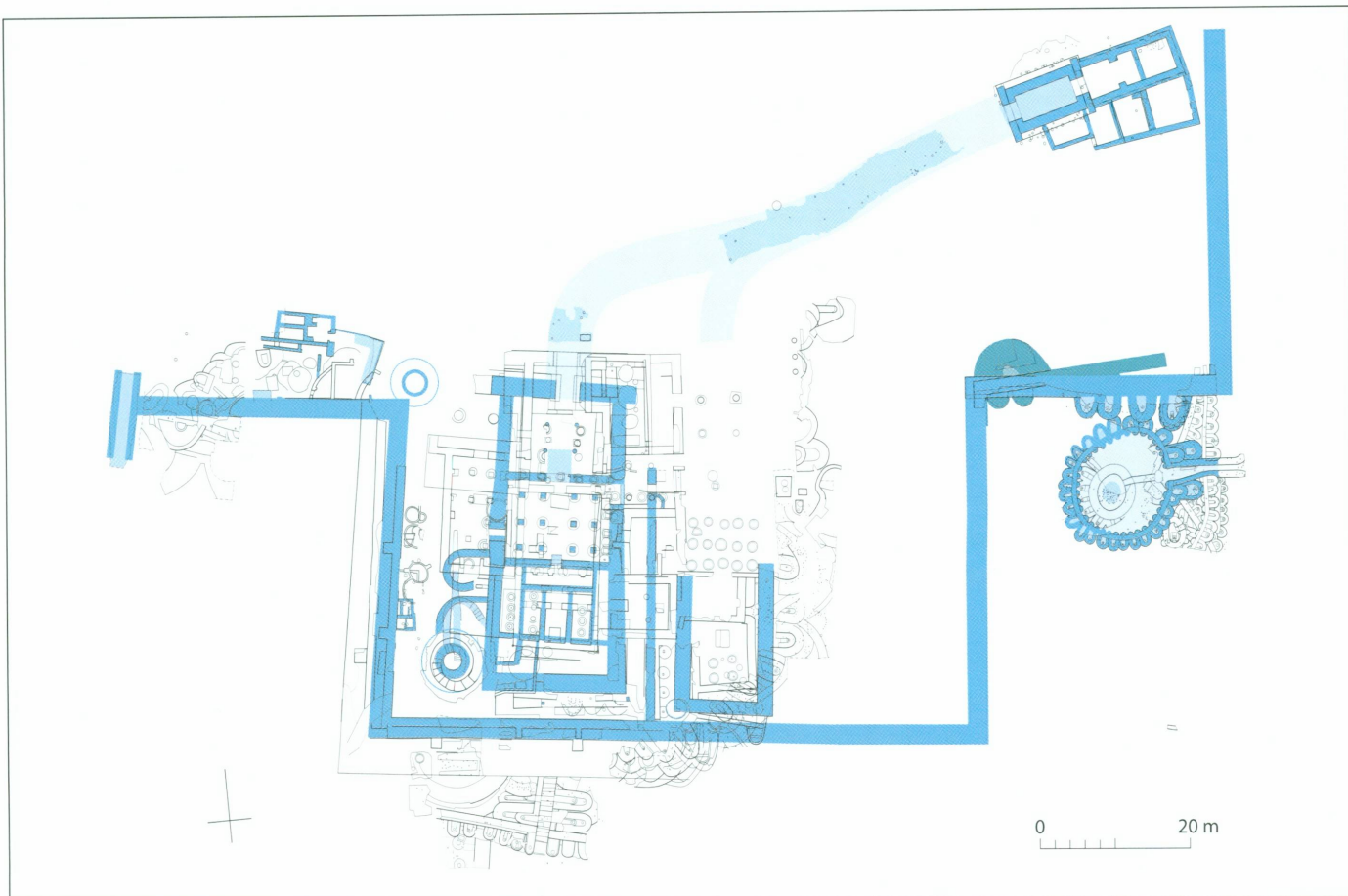
Sans connaître encore toute l'extension des enceintes bastionnées qui partent depuis l'entrée, on peut supposer que l'espace protégé se développait bien au-delà du temple (fig. 7). D'autres bâtiments restent donc à découvrir, comme le démontrent les restes de deux chapelles, présentant en réduction les mêmes caractéristiques architecturales que le temple : murs épais dotés de contreforts sur le pourtour extérieur définissant un espace ovale (4,20 m par 3,10 m), porte au nord-est précédée par deux bastions disposés en V. À l'intérieur, la porte est marquée par deux montants arrondis alors que, du côté sud, des briques dessinent un cadre rectangulaire flanqué d'une marche aux angles abattus, restituant vraisemblablement l'emplacement d'une table d'offrande ou d'un autel. Des poteaux étaient associés à la structure et des traces de lavage ont été relevées sur le côté. La chapelle nord n'est que partiellement conservée car elle a été tardivement écrasée par l'un des bastions de l'enceinte de Thoutmosis III. Compte tenu de la proportion élevée de tessons du Kerma classique, ce premier état correspond à une période de transition, peu après l'abandon de la ville nubienne à la fin du Kerma classique, vers 1450 av. J.-C.

8-9. Doukki Gel

8 (en haut). Le deuxième temple nubien

9 (en bas). Le deuxième temple nubien coupé
par l'édifice circulaire napatéen





10. Doukki Gel | Plan schématique de Doukki Gel au cours du règne de Thoutmosis III

Le deuxième temple est beaucoup plus grand puisqu'il est construit autour des bastions-contreforts arasés du premier édifice (fig. 8). Il conserve ainsi une forme ovale (15 m par 13,50 m). Bien que son mur soit plus étroit (0,65 m), les bastions-contreforts qui le flanquent présentent les mêmes dimensions que ceux du premier état. Contre la paroi intérieure, des fondations semi-circulaires restituent des supports engagés très rapprochés (fig. 9). L'entrée est à nouveau au nord-est ; elle est précédée d'une chaussée d'accès plus longue, pavée de briques en position alternée. Limitée par des murs bordés de bastions orientés parallèlement à l'axe de circulation – bastions qui seront allongés en une seconde phase –, cette allée débouche sur une porte, elle aussi défendue par deux énormes bastions ou un mur arrondi. De là part encore une enceinte bastionnée qui entoure l'ensemble religieux. Au sud, elle s'incurve vers l'ouest en coupant l'enceinte antérieure ; du côté nord, elle est détruite après une vingtaine de mètres par l'enceinte de Thoutmosis III.

Quelques nettoyages effectués à l'ouest des temples nubien laissent supposer que d'autres bâtiments occupaient les terrains protégés de ce secteur. L'existence de constructions au sud est également assurée et les recherches devront se poursuivre pour compléter l'image de cet ensemble d'exception. La volonté de Thoutmosis III de limiter le développement de ce quartier suburbain paraît assez nette (fig. 10). Il n'hésite pas à créer de nouveaux bastions autour de l'ensemble fortifié et protège également, par le même système de défense, son palais cérémoniel et la chaussée d'accès au temple. Pouvait-il craindre que des troubles surviennent lors des cérémonies où il apparaissait devant son palais ? La situation un peu à



l'écart de celui-ci n'est pas sans présenter quelque danger. La topographie générale montre que la ville se définit aussi en fonction de ces deux ensembles religieux que tout devait opposer.

Si les recherches menées dans la ville nubienne, à un kilomètre en direction du sud-ouest, ont permis une bonne approche de l'architecture des cultures Kerma, notamment de l'architecture domestique en brique crue, elles ont aussi suscité nombre d'interrogations¹⁰. Une technique de construction particulière, mêlant *galous* et bois, semble en effet avoir été largement répandue, notamment pour la réalisation des ouvrages militaires. Plusieurs segments de murs épaulés par des contreforts arrondis, accolés les uns aux autres, des tours fortifiées quadrangulaires ou l'enceinte circulaire à bastions arrondis qui, au nord-est de la ville, entourait une chapelle plusieurs fois restaurée, en sont autant d'exemples. Toutefois, les traces laissées par ces structures sont extrêmement ténues et n'ont pu être suivies que partiellement, compliquant singulièrement les reconstitutions. Les découvertes de Doukki Gel ouvrent ainsi des perspectives nouvelles pour l'étude d'un type d'architecture jusqu'ici insuffisamment documenté (fig. 11).

Alors que la ville nubienne de Kerma subit les assauts des troupes égyptiennes, que ses principaux monuments sont brûlés et abandonnés, un étonnant ensemble architectural est épargné devant la ville fortifiée nouvellement établie. Cet ensemble, qui constitue une sorte de conservatoire de formes architecturales spécifiquement nubiennes, est clairement

10. BONNET 2004



12. Doukki Gel | Les bastions de Thoutmosis I^{er} et d'Hatchepsout

en marge de la colonisation ; il est toléré alors que le quartier autour de la *deffufa*, le temple principal de la ville antique, est abandonné par étapes. Pourquoi ces lieux de culte, devant la forteresse, sont-ils maintenus et pourquoi de telles différences marquent-elles le traitement des fronts de défense ?

Il est certain que, sous Thoutmosis I^{er}, des liens se nouent avec la population nubienne. La construction d'une ville forteresse nécessitait une main-d'œuvre spécialisée importante, que les envoyés de pharaon ne pouvaient trouver que sur place (fig. 12). Le front nord de la capitale du royaume de Kerma, comme le grand bastion en brique crue de la ville secondaire, d'un diamètre de 30 mètres, ne laissent aucun doute sur les capacités de mener à bien des ouvrages militaires de grande envergure. C'est certainement ce savoir-faire qui explique l'adoption d'un système de défense nubien en *galous* et en brique crue.

Lors d'un décapage en limite orientale de la fouille du temple ovale nubien, une troisième enceinte bastionnée est apparue, qui paraît très ancienne et pourrait restituer un état antérieur qu'il reste à analyser. Notre stratigraphie horizontale s'est révélée d'une telle complexité qu'à ce jour nous avons évité de rechercher d'autres niveaux en profondeur. Il conviendra également d'étudier les interventions de Thoutmosis III sur de plus larges surfaces. En l'état, nous pensons que ce souverain a fait élever une enceinte qui contourne le quartier nubien, de manière à laisser celui-ci à l'extérieur. Là encore, les données sont incomplètes mais, à l'angle de l'extension orientale, a été repérée une enceinte antérieure,

orientée en biais ; les bastions semi-circulaires, établis sur ses deux faces, sont particulièrement développés. Pourtant, malgré l'investissement énorme consenti pour effectuer cet élément de défense, celui-ci est quand même remplacé par un nouveau mur au tracé orthogonal, avec des bastions conçus selon une autre technique. Sans disposer d'une datation précise, on doit se demander si, comme au sud, les vestiges restituent deux états des fortifications, dus respectivement à Thoutmosis III et peut-être à Amenhotep II.

De cette manière, l'ensemble nubien est surveillé et toute velléité d'extension interdite. Les segments étudiés des trois enceintes successives laissent imaginer qu'il était lui-même limité par une sorte de *temenos* arrondi d'environ 40 mètres de diamètre. Le développement de la porte orientale souligne clairement l'importance du temple primitif. Dès l'origine, on a cherché à monumentaliser l'entrée et ce sont les bastions qui concrétisent cette volonté. Leur disposition en V comme les murs bastionnés bordant l'allée d'accès focalisent l'attention sur la porte. La construction du deuxième temple entraîne de nouvelles transformations. En avant des enceintes sont ajoutés deux énormes bastions ou un mur arrondi devant une nouvelle ouverture. Le seuil donne ensuite sur un étroit passage de 0,70 mètre de large qui s'élargit pour faciliter l'accès à deux doubles bastions bordant le passage de chaque côté. Ce corridor de plus de 7 mètres de longueur devait rester dans l'ombre mais les ouvertures latérales assuraient l'éclairage nécessaire avant l'entrée dans le temple. Ce développement témoigne non seulement d'un culte en pleine expansion mais aussi de la nécessité de le protéger.

Quel était le dieu qui a pu susciter la mise en œuvre d'une protection aussi extraordinaire ? Nous avons relevé la présence de chapelles circulaires dans la ville nubienne de Kerma et émis l'hypothèse qu'elles aient pu être dédiées à des divinités originaires du Sud ou de l'Est africain¹¹. Malheureusement, aucun indice archéologique susceptible de nous révéler la nature des cultes correspondants n'a été mis au jour, que ce soit dans les chapelles circulaires de la ville nubienne de Kerma ou dans les temples nubiens de Doukki Gel. Dans un contexte marqué par des conflits ouverts récurrents – la *deffufa* voisine a brûlé au moins deux fois –, le fait que le temple soit resté en usage après les réorganisations de Thoutmosis III, alors même que les deux chapelles et une partie des enceintes étaient arasées, pourrait s'expliquer par le respect qu'inspirait le dieu qui y était honoré. Toutefois, la proximité de cette aire cultuelle nubienne imposait une surveillance constante et le vice-roi de Kouch de Thoutmosis III fera ériger deux énormes murs l'un à la suite de l'autre, selon une technique calquée sur les défenses nubiennes. On peut en déduire que le danger était bien réel puisque seul le front oriental de la ville fortifiée est conçu de cette manière.

Ces découvertes enrichissent notre connaissance de la Nubie et de son histoire, trop souvent jugée au travers du prisme égyptien. Les singularités des cultures Kerma sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne pouvait le penser et les grands conquérants de la XVIII^e dynastie ont su en tirer parti (fig. 13). Les vestiges découverts lors des deux dernières campagnes révèlent une organisation bien différente de celle observée dans d'autres villes égyptiennes. Ils permettent aussi de retracer une évolution architecturale d'autant plus intéressante que la période concernée reste peu documentée. La volonté d'égyptianisation manifestée par les pharaons nubiens de la XXV^e dynastie a de surcroît masqué certains traits spécifiques à ce territoire isolé par les cataractes. Retrouver des prototypes aussi anciens confirme le profond ancrage des traditions indigènes et d'un savoir-faire technique que les maîtres d'œuvre sauront malgré tout perpétuer au cours des siècles (fig. 14).

11. BONNET 2004, p. 150 et fig. 117

13-14. Doukki Gel

13 (en haut). La porte méridionale de la forteresse égyptienne sous le règne d'Hatchepsout

14 (en bas). Les fouilles des bastions de la ville égyptienne



Bibliographie

- BONNET 2004 Charles Bonnet, *Le Temple principal de la ville de Kerma et son quartier religieux*, Paris 2004
- BONNET 2005 Charles Bonnet, « Le site de Doukki Gel, l'enceinte de la ville égyptienne et les travaux de restauration », *Genava*, n.s., LIII, 2005, pp. 226-238
- BONNET 2007 Charles Bonnet, « La ville de Doukki Gel après les derniers chantiers archéologiques », *Genava*, n.s., LV, 2007, pp. 187-200
- BONNET 2009 Charles Bonnet, « Les destructions perpétrées durant la campagne de Psammétique II en Nubie et les dépôts consécutifs », dans *Statues égyptiennes démembrées et reconstituées*, colloque organisé par le Centre de recherches égyptologiques de la Sorbonne/UMR 8152 du CNRS et la Société française d'égyptologie, Paris, Institut national d'histoire de l'art, 19 juin 2007, Paris 2009 (sous presse)
- GABOLDE 2004 Luc Gabolde, « La stèle de Thoutmosis II à Assouan, témoin historique et archétype littéraire », dans Annie Gasse, Vincent Rondot (éd.), *Séhel. Entre Égypte et Nubie · Inscriptions rupestres et graffiti de l'époque pharaonique · Actes du colloque international, Montpellier, Université Paul-Valéry, 31 mai – 1^{er} juin 2002, Orientalia Monspeliensia*, 14, Montpellier 2004, pp. 129-148
- RUFFIEUX 2009 Philippe Ruffieux, « Poteries découvertes dans un temple égyptien de la XVIII^e dynastie à Doukki Gel (Kerma) », *Genava*, n.s., LVII, 2009, pp. 121-134
- VALBELLE 2003 Dominique Valbelle, « L'Amon de Pnoub », *Revue d'égyptologie*, 54, 2003, pp. 191-211 et pl. X-XII
- VALBELLE 2005 Dominique Valbelle, « Kerma · Les inscriptions et la statuaire », *Genava*, n.s., LIII, 2005, pp. 251-254
- VALBELLE 2006 Dominique Valbelle, « Hatchepsout en Nubie », *Bulletin de la société française d'égyptologie*, 167, octobre 2006, pp. 33-50
- VALBELLE 2007 Dominique Valbelle, « Kerma · Les inscriptions et la statuaire », *Genava*, n.s., LV, 2007, pp. 213-221
- VALBELLE 2009 Dominique Valbelle, « Kerma · Les inscriptions et la statuaire », *Genava*, n.s., LVII, 2009, pp. 109-119

Crédits des illustrations

Marion Berti, fig. 1 | Marion Berti, Inès Matter-Horisberger, Alain Peillex, fig. 2-3, 5, 7-8, 10 | Charles Bonnet, fig. 6, 9, 11 | Inès Matter-Horisberger, fig. 4, 12-14

Adresse de l'auteur

Charles Bonnet, membre de l'Institut, chemin
du Bornalet 17, CH-1242 Satigny